

## Mettre en place un plan pluriannuel d'investissement (PPI) :

### Niveau 1 : l'intérêt pour la commune et le rôle des élus

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) est un outil de construction budgétaire, de stratégie financière, mais aussi de dialogue et de communication.

Cette formation est un premier niveau sur le thème, qui permettra aux élus de comprendre l'intérêt de la **gestion pluriannuelle des investissements** et de se doter des moyens de **projeter les décisions d'investissement de la commune sur le moyen et le long terme**.

#### Contenu de la formation :

- Rappels des grands principes budgétaires
- La gestion pluriannuelle des investissements : une mode, un besoin ponctuel ou une nécessité pour la commune ?
- La gestion pluriannuelle des investissements : outil de dialogue avec les partenaires institutionnels et financiers de la commune.
- Le rôle des élus dans la mise en place d'un PPI
- Concevoir son PPI : les fondamentaux de la méthode, les outils de mise en place et de suivi pour les élus

#### Pré-requis :

- Connaissances de base des principes budgétaires et du budget communal

ACTION	PUBLIC	DATES	DURÉE	LIEU	DATE LIMITE DE CANDIDATURE	CODE ACTION
Mettre en place un plan pluriannuel d'investissement (PPI)	Tous élus	23 et 24 Novembre 2020	1,5 JOUR	TAHITI	8 octobre 2020	20/ELFINAN1

Inscrivez-vous en envoyant votre bulletin d'inscription par mail à [formationdeselus@spcpf.pf](mailto:formationdeselus@spcpf.pf) ou par dépôt au SPCPF. Pour toute information, contactez le département formation des élus au 40 50 63 63, l'équipe se fera un plaisir de vous renseigner.